TEXTE JEAN-CLAUDE TRINQUET

Conscrits d'antan

«Vive la classe! Vive la classe!»

Ainsi s'annonçait, dans nos villes et surtout dans nos villages, une joyeuse bande de jeunes portant rubans et cocardes, drapeau tricolore en tête; ils étaient le plus souvent accompagnés par un ou plusieurs instruments de musique: clairon, tambour ou accordéon… vous avez bien sûr compris qu'il s'agissait des conscrits (peut-être avez-vous même été l'un d'eux)… et vous avez certainement eu l'occasion de voir des photos de ces jeunes décorés.

Ils retrouvaient ainsi leur commune, revenant du chef-lieu de canton où là, nus comme des vers et à «la queue leu leu», ils étaient passés sous la toise et avaient affronté le jugement d'un médecin devant les personnalités locales (maires et sous-préfet). Déclarés pour la plupart aptes au service militaire, ils se précipitent, à la sortie de la mairie, pour acheter rubans et cocardes tricolores, fiers d'arborer un «bon pour le service» et /ou (cela dépend du lieu et de l'époque) un «bon pour les filles» ainsi que l'année de leur «classe». Pour certains, ce sera aussi le moment de la photo du groupe, photo qu'ils conserveront souvent toute leur vie.
C'est alors que, de retour dans sa commune, le groupe entreprend une première tournée des «bistrots» en entonnant l'un des refrains qu'il reprendra pendant plusieurs jours d'une voix de plus en plus éraillée:

«Ai bouère in'sont tou(s) pris
Vivent las p'tits conscrits, mai mère
Ai bouère in'sont tou(s) pris
Vivent las p'tits conscrits jolis…
Nous n'commençons qu'à nous mettre,
qu'à nous mettre
Nous n'commençons qu'à nous mettre en train (bis)
Encore un p'tit verre de vin
Pour nous mettre, pour nous mettre
Encore un p'tit verre de vin
Pour nous mettre tous en train
A boire, à boire, à boire…»
(Arleuf)

Toutefois le déroulement et la durée des festivités n'étaient pas exactement les mêmes dans toutes les localités morvandelles: chaque commune avait ses traditions et les témoignages recueillis ne concordent pas toujours…car cela dépendait aussi de l'importance de la commune et donc du nombre de jeunes.

Disons que, généralement, les conscrits prenaient le temps d'aller rendre visite à tous les habitants qui les accueillaient avec un petit cadeau (suivant

LA CLASSE 1925 À ARLEUF

leurs moyens) : le plus souvent des œufs, quelques victuailles, parfois une poule ou un peu d'argent et toujours un p'tit verre de vin (à Arleuf, il fallait bien au moins huit jours pour la «tournée» complète dans tous les villages!). Il est à noter qu'ils s'attardaient plus longtemps dans les maisons où il y avait des filles et où le musicien (qui était le plus souvent lui-même conscrit ou sur-conscrit) jouait un petit air de danse.
Bien entendu, ne participaient jusqu'au bout à ces réjouissances que ceux qui en avaient la possibilité.

Pourquoi fêter ainsi un tel événement alors que, dans bien des cas, ces jeunes n'étaient pas ravis de «faire» un service militaire? Il semble que cette cérémonie soit perçue comme un «rituel de passage de la vie d'enfant à la vie d'homme», une manifestation d'indépendance, un constat de virilité et d'aptitude à se battre (l'exemption devenant par suite pratiquement un déshonneur). D'ailleurs, les photos – surtout les plus anciennes – montrent bien que, ce jour-là, on affirme ce passage: tenue vestimentaire, casquette, chaussures, cigarette, attitude quelque peu provocante…

Puis, au bout d'un certain temps (souvent convenu à l'avance), les conscrits organisaient un repas, plus ou moins important selon le nombre de participants, auquel ils invitaient, dans certaines localités, les «sous-conscrits» pour leur transmettre «*le croûgnon, quignon de pain passé dans une ficelle et mis autour du cou*», symbolisant en quelque sorte le «témoin» pour l'année suivante.
Le plus souvent, dans bien des communes, on invitait également les filles de «la classe» et la fête se terminait par des chants, des danses, et toujours «*à boire … à boire…*».

Dans certaines localités, les conscrits avaient coutume de suspendre au plafond une bouteille de vin qu'ils devaient dépendre à leur retour du service militaire et vider avec les amis.
Pourtant, il faut penser aux conscrits des années de guerre pour lesquels le cœur n'était pas particulièrement aux réjouissances ainsi qu'à l'angoisse de leurs parents. De plus, dans ces périodes, les exemptions étaient bien rares.
En fait, la conscription, c'est-à-dire ce mode de recrutement militaire fondé sur l'appel annuel d'un contingent de jeunes, est une institution très

LA CLASSE 1932 À SAINT-HILAIRE-EN-MORVAN

ancienne et complexe: on peut pratiquement en faire remonter les origines au Moyen Age, époque où le service d'ost était dû au roi.
Du XVIe siècle à la Révolution, il existe une armée de métier constituée par des volontaires et, en renfort à partir de 1688, une milice recrutée par tirage au sort (service de deux ans obligatoire mais, le plus souvent, local et temporaire).

C'est en 1798 (loi Jourdan-Delbel) que le terme de «conscription» apparaît pour la première fois ; elle précise que «tout Français est soldat et se doit à la défense de la Patrie». Le recrutement se faisait toujours par tirage au sort : les jeunes gens d'une certaine tranche d'âge tiraient, dans une urne, un billet de couleur (billet blanc, billet noir) ou un billet portant un numéro : évidemment, c'était surtout une question de chance… la bonne couleur (billet blanc) ou le bon numéro (c'est-à-dire celui supérieur à l'effectif du contingent) exemptait le veinard ; le contraire le condamnait à un service d'une durée variable qui atteignit jusqu'à sept ans!
De plus, à certaines époques, il existait de nombreux cas de dispense ou d'exemption (nobles, ecclésiastiques, bourgeois, gros marchands ou encore hommes mariés, soutiens de famille …). Les plus fortunés pouvaient acheter un remplaçant, tout cela faisait du service militaire une institution pour le moins inégalitaire. Mais on pouvait aussi échanger les numéros, ce qui arrangeait certains…

C'est une loi de 1905 «qui mettra fin au tirage au sort et imposera un service militaire personnel et obligatoire pour tous»: toute dispense est exclue, mais un sursis peut être accordé.
Suivant les périodes de guerre ou de paix qui se succéderont, la durée du service sera variable.
Devenu «Service national actif», il donnera à l'appelé la possibilité d'effectuer son service dans l'armée ou la coopération. En 2000, on note l'arrivée de jeunes filles aux journées d'APD (Appel de préparation à la défense).
L'appel sous les drapeaux sera finalement suspendu (et non supprimé) le 1er janvier 2003; l'armée ne sera plus constituée que de volontaires (armée de métier).
Mais, depuis un certain temps déjà, on ne rencontrait plus ces joyeuses bandes de conscrits le soir du conseil de révision. Pourtant, ça et là, on conservera encore quelque temps l'habitude de se rassembler

autour d'un bon repas bien arrosé (année 1975); la coutume se perd définitivement dans notre région autour des années 80…

Pourtant, bien des souvenirs restent attachés à cette conscription par tirage au sort, par exemple l'évocation des moyens qu'employaient jadis certains jeunes (et, le plus souvent, leurs parents) pour s'attirer la chance au moment crucial où la main plongeait dans l'urne, surtout quand les mauvais numéros partaient pour cinq ou sept ans. On allait voir la sorcière du coin pour dire une parole ou conseiller une pratique qui éloignera tout mauvais billet; les plus croyants faisaient dire des messes (Château-Chinon) ou plaçaient une médaille de la Vierge dans le soulier de leur fils; d'autres glissaient sous la manche du jeune homme son bonnet de baptême. «En Morvan, selon Hippolyte Marlot (chercheur bien connu qui résida un certain temps à Arleuf au début du XXe siècle) les conscrits devaient porter sur eux un morceau de la délivrance de leur mère, conservé à cette intention…».
On note également le cas – assez rare – de quelques jeunes qui ne se présentaient pas ou même d'autres qui se mutilaient (en général, ils se coupaient un doigt) pour se soustraire ainsi au service militaire.
Il faut aussi signaler les cas où – au temps plus lointain de la milice – notre conscrit préférait l'engagement militaire au mariage qui l'en aurait exempté. En témoigne cette vieille chanson morvandelle humoristique éditée pour la première fois à la fin du XIXe siècle par Emile Blin à Château-Chinon et intitulée «Las pieumes de boeu», dans laquelle le jeune homme finit par conclure:

«Y'aim bin mieux pourter cocarde
Au sarvice de nout' bon Roué
Que d'aivouair eune gaillarde
Dont çainquing n'ai pas louaisse-doué;
Al fé trop sai défendante
Por garder son p'tiot ouïau…
Yot bin c'lai qu'iai pou qu'al me piante
Deux pieumes de boeu sos mon çaipiau!»

Tout le monde aura certainement compris …
Il est vrai qu'en ce temps-là, on chantait beaucoup et nos conscrits nous ont laissé bien des airs volontairement gaillards et grivois, mais jugés de circonstance…
Cependant les chants que l'on retrouve le plus souvent sont des complaintes d'adieu au moment du départ pour l'armée. Elles sont nombreuses et là encore, pour certaines, il existe de nombreuses variantes suivant les localités (Achille Millien en a noté un grand nombre).

Citons parmi les plus connues:

«Quand les conscrits partiront
Tout' les fill' ell' pleureront
Ell' diront les voilà qui s'en vont;
Les voilà qui s'en vont, les voilà qui s'en vont
Les voilà qui s'en vont – Jamais plus nous les r'verrons»
(Morvan Sud)

«Adieu les filles»
«Adieu les filles de mon pays
Adieu les filles de mon village…»
(Anost)

«Virginie, les larmes aux yeux,
Je viens te faire mes adieux…»

«Réveillez-vous la belle,
Je viens vous avertir
La Patrie nous appelle
Demain, il faut partir…»
(Château-Chinon)

ou encore : *Adieu à Rosalie… à Nanette… à Catherine… à Rosine…* etc

CONSCRITS DE LA CLASSE 1956 À MILLAY

LA CLASSE 1957 À ARLEUF

Certaines de ces mélodies sont encore conservées au sein de groupes folkloriques locaux (Réveillez-vous la belle, Marche des conscrits …) ou jouées lors de défilés (Virginie, Adieu les filles…)

Avoir été conscrit était, autrefois, un événement qui comptait dans la vie d'un homme. Aujourd'hui encore, bon nombre de familles (en Morvan notamment) peuvent vous montrer des photos, parfois jaunies, parmi lesquelles figurent les groupes de conscrits du temps de l'arrière grand-père, du grand-père ou parfois du père.
Certaines associations ont même ouvert sur Internet des sites consacrés aux conscrits d'antan (par exemple le «Site des conscrits de Glux» qui nous invitent à rechercher le nom de certains participants: initiative intéressante pour la mémoire du pays http://memoiresdeglux.wordpress.com/category/vie-sociale/culture-traditions/conscrits/).
«Avoir été conscrit» créait également un lien de fraternité entre jeunes gens du même âge: «être de la classe» faisait naître des amitiés qui duraient parfois toute une vie; c'était être frères en quelque sorte.

Parfois, plusieurs années après, on se réunissait pour un bon repas: «le repas de la classe», pratique aujourd'hui disparue.
Il existe pourtant une survivance de la tradition à Villefranche/Saône où se déroule chaque année, fin janvier, «la Fête des Conscrits» dont l'origine remonte à 1850. Modifiée à plusieurs reprises depuis cette date, elle réunit toutes les classes d'âge qui défilent les unes après les autres, par groupes de six, en se tenant par le bras et en zigzagant, créant ainsi un effet de vague. Cette manifestation, dont le déroulement est assez compliqué, est d'ailleurs appelée «la Vague» et dure plusieurs jours (en principe, du samedi au lundi inclus, mais certains irréductibles poursuivent deux jours de plus!). C'est la fête de l'amitié et de la solidarité.

Aujourd'hui, le temps des conscrits n'est plus; faut-il s'en réjouir ? le regretter ? ou n'en garder que les bons souvenirs? Dans tous les cas, il ne faut pas l'oublier. ■